

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine - AVAP -



Commune d'Oppède (84)

DOSSIER GRAPHIQUE RÉGLEMENTAIRE

**4 - Plan de localisation des restitutions
de parcelles bâties - secteur VB -**

Mars 2017



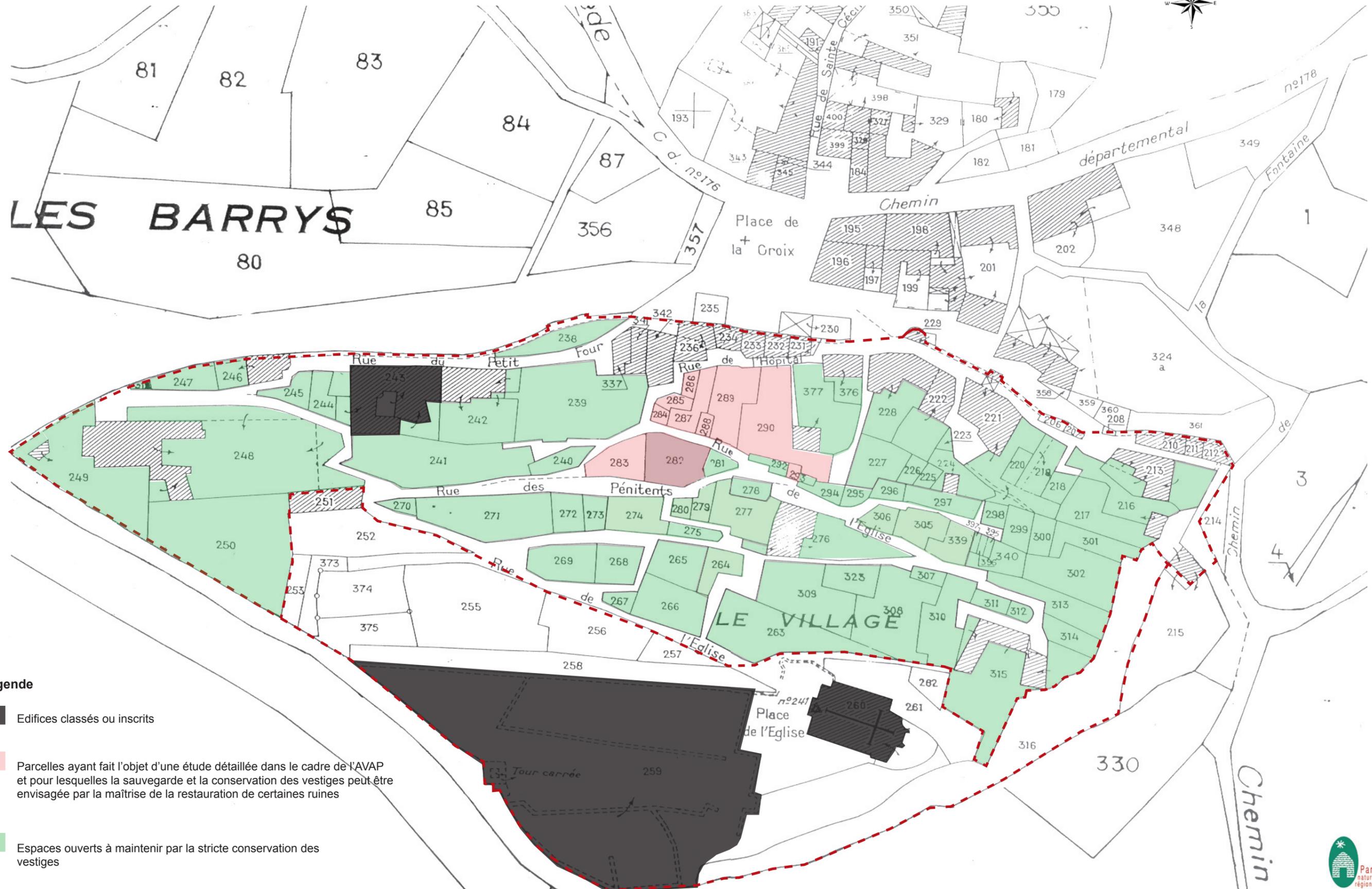
Chargé d'étude de l'AVAP:
Parc naturel Régional du Luberon,
Service Paysage, Urbanisme, Architecture & Patrimoine,
Patrick COHEN, architecte du patrimoine
Pierre PROUILLAC, assistant
Marion EYSSETTE, assistante



Plan de localisation des restitutions des parcelles bâties - VB*

Commune d'Oppède

éch. 1/1 000^e



Légende

-  Edifices classés ou inscrits
-  Parcelles ayant fait l'objet d'une étude détaillée dans le cadre de l'AVAP et pour lesquelles la sauvegarde et la conservation des vestiges peut être envisagée par la maîtrise de la restauration de certaines ruines
-  Espaces ouverts à maintenir par la stricte conservation des vestiges

*Ce document permet de localiser les parcelles représentant suffisamment de vestiges en élévation pour restituer une volumétrie